



Le lycée du XXI^e siècle : Vers une seule voie de réussite pour toutes et tous

Mars 2013

Vincent Peillon vient de l'annoncer : il y aura bien finalement une réforme du lycée. Fini le temps de la concertation estivale où l'on disait que rien ne se ferait du fait du « ras le bol » des changements successifs qui serait ressenti par les personnels de lycée. Désormais le ministre reconnaît (mais sans fixer dans le temps...) la nécessité de revenir sur la réforme Chatel, celle-ci n'ayant « pas porté ses fruits ». La formule est pour le moins sibylline car de ses fruits les personnels n'en voulaient pas ! De plus, ils auraient été forcément mauvais du fait de la nature de la réforme !

*Il est temps de
réellement fonder le
lycée du 21^e siècle,
la CGT a pour cela des
propositions concrètes.*

Le ministre reconnaît aussi que cette réforme a « entraîné » un certain nombre d'inconvénients. La CGT Educ'action partage cette dernière analyse et les personnels les subissent au quotidien !

Il convient néanmoins de faire œuvre de prudence : la loi d'orientation telle qu'elle est présentée aujourd'hui nous y oblige. Ce qu'il faut, c'est désormais une **rupture** avec l'ère de la concurrence et les méthodes libérales mises en place. Cette publication tombe à pic pour faire le point sur la réforme telle qu'elle existe aujourd'hui et pour mettre en parallèle nos repères revendicatifs que nous porterons auprès du ministère. Ceux-ci sont tout récents puisqu'ils datent d'octobre 2012, ils sont d'autant plus d'actualité dans la période qui s'ouvre.

Il est temps de réellement fonder le lycée du 21^e siècle, la CGT a pour cela des propositions concrètes. Cela passe notamment par une refonte de la voie technologique et par le rééquilibrage des séries générales entre elles avec la mise en place d'un tronc commun d'enseignement (tout en conservant les groupes classes pour éviter les économies d'échelle). A moyen terme, la CGT Educ'action se prononce pour la construction et la mise en place d'un lycée unique.

Samuel Serre, secrétaire national en charge des lycées

Publication réalisée par Nadine Castellani Labranche (13), Alain Cottel (88), Bernard Conte (83), Rémy Reynaud (92), Michaël Marcilloux (95) et Samuel Serre (92)

Sommaire

p. 2

• Pour un lycée émancipateur permettant la réussite de tous les élèves

• La seconde, une classe charnière pour le cycle d'orientation mise en péril par la réforme du lycée

p.3

• La voie générale doit être rééquilibrée au plus vite !

• Et la voie techno ?

p.4

• Une entrée dans le grand bain en pleine réforme du lycée

• Bulletin d'adhésion

CGT Educ'action - 263, rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Tél : 01 55 82 76 55 – Télécopie : 01 49 88 07 43 – Mél : unsen@ferc.cgt.fr – Site : www.unsen.cgt.fr



Pour un lycée émancipateur permettant la réussite de tous les élèves

Pour la CGT Educ'action, le lycée doit être un lieu qui préserve dans chaque voie un accès à un enseignement diversifié et équilibré entre toutes les disciplines.

Pour cela, il doit permettre à chacun-e d'acquérir des connaissances disciplinaires sans lesquelles il n'y a ni culture, ni formation possible.

Chaque lycéen-ne doit pouvoir acquérir des méthodes de travail personnel ou en équipe pour accéder à une autonomie qui permette de gérer le temps, le travail, les choix, et ce, de façon responsable.

Dans les trois voies, l'enseignement des langues doit être considéré comme un enjeu culturel rompart avec la vision utilitariste mise en avant actuellement. L'évaluation de l'oral doit être systématique, les voyages culturels financés, le plurilinguisme défendu, les dédoublements assurés...

L'enseignement de la philosophie doit être défendu et renforcé. La CGT Educ'action revendique son introduction à partir de la classe de seconde.

→ Le lycée doit permettre la construction de l'esprit critique et de la citoyenneté.

L'ECJS doit être redéfinie afin de permettre aux élèves d'acquérir un esprit critique et ouvert sur le monde, et de bénéficier d'une éducation soucieuse du devenir et de l'émancipation de chacun et de chacune.

Pour cela, chaque lycéen-ne doit pouvoir acquérir les outils nécessaires à un épanouissement individuel et collectif via une éducation non sexiste et recevoir les bases d'une éducation à la sexualité (assurée par des personnels formés et qualifiés dans tous les établissements) et à la lutte contre toutes les formes de discrimination.

La CGT Educ'action revendique également la création d'un enseignement commun aux trois voies du lycée sur la législation du travail afin de permettre la formation des lycéen-nes au droit du travail.

→ L'apprentissage et l'exercice de la démocratie sont des missions de l'Éducation nationale.

Il faut améliorer les espaces démocratiques destinés aux lycéen-ne-s. Le CVL (Conseil de vie lycéenne) peut être un point d'appui.

Il faut un statut du lycéen garantissant des droits, lui permettant de participer pleinement au fonctionnement des établissements et de poursuivre son cursus scolaire quelle que soit sa situation administrative.

L'activité syndicale des lycéen-nes, élu-es ou non, doit être reconnue et favorisée dans son expression.

Il faut donner les moyens matériels aux lycéen-nes pour pouvoir construire des projets associatifs, culturels, sportifs stimulants.



La seconde, une classe charnière pour le cycle d'orientation mise en péril par la réforme du lycée

→ La création de l'Accompagnement Personnalisé s'est traduite par :

- Des contenus vagues à l'initiative des établissements et sans cadre national, bénéficiant à peu d'élèves.
- Une mise en œuvre difficile compte tenu de l'absence de formation spécifique pour les enseignants.
- Une accentuation des inégalités entre les différents établissements.

Sous cette forme, l'AP doit donc être supprimée !

→ Les Enseignements d'Exploration, contrairement à leur objectif affiché, n'ont pas permis d'aider les élèves dans leurs choix d'orientation...

- De par la mauvaise information des élèves et de leurs familles.
- De par une offre incomplète et inégale selon les établissements qui en font souvent une pré-orientation vers la première.
- De par un contenu et une évaluation sans véritables cadres nationaux contribuant à renforcer les inégalités.

Sous cette forme, nous demandons la suppression de ces enseignements !

→ La CGT Educ'action revendique

- Une plus grande place dans l'emploi du temps en complément des heures disciplinaires pour l'apprentissage des outils méthodologiques, le soutien et l'approfondissement dans un cadre national.
- Une formation des personnels volontaires pour assurer cet enseignement.
- Une transparence vis-à-vis des familles.
- La mise en place d'un véritable travail collectif (COP – CPE – PP) dans le cadre de l'heure de vie de classe pour aider les élèves à construire leur projet d'orientation. Estimant que la seconde doit permettre de découvrir de nouvelles matières tout en fournissant un niveau de connaissance commun, nous revendiquons pour ces nouvelles matières :
- Un cadrage national évitant la mise en concurrence et l'accentuation des inégalités territoriales.
- Des programmes annuels permettant aux élèves d'avoir les acquis pour accéder à toutes les premières.
- Aucune option de détermination, apparente ou déguisée !

➡ La voie générale doit être rééquilibrée au plus vite !

Le lycée n'a pas pour vocation de former des spécialistes mais doit permettre à tous les élèves d'acquérir une culture générale de haut niveau. La logique des filières produit de fait une hiérarchisation conduisant à l'aggravation des inégalités socio-scolaires. C'est pourquoi nous revendiquons un **rééquilibrage des filières** avec la **mise en place d'un même enseignement général** avec **options d'approfondissement dans certaines disciplines**. Ces enseignements communs seront dispensés dans le cadre du groupe classe défini par filières.

Ce rééquilibrage passe notamment par :

- Le rétablissement des mathématiques en filière L.
- La généralisation des SES à l'ensemble des filières.
- L'engagement de moyens supplémentaires permettant la réduction des effectifs classe.
- La mise en place de véritables dispositifs passerelles pour éviter les orientations précoces, non désirées ou ratées, et pour permettre la réussite de chaque élève.



Nous réaffirmons notre attachement au baccalauréat sous la forme d'un examen national garant d'une égalité sur le territoire entre les candidats.

➡ Et la voie techno ?

A lors que pendant plusieurs années les gouvernements successifs ont refusé d'examiner la situation de la voie technologique, la CGT Educ'action dénonce des réformes précipitées qui signent la mort de l'enseignement technologique et ne sont pas à la hauteur de l'évolution nécessaire.

La CGT Educ'action exige l'abandon des réformes STMG et STI2D et considère que le cycle conduisant au baccalauréat technologique est une voie à part entière, qui doit se caractériser par des contenus laissant une large place à la culture technologique et par des pratiques pédagogiques diversifiées. La CGT Educ'action estimait, et estime toujours, qu'une évolution de la voie technologique est nécessaire, dans le cadre d'une concertation large de l'ensemble des acteurs sociaux. **C'est en réfléchissant sur l'ensemble des trois voies du lycée (générale, professionnelle, technologique) que l'on peut donner une véritable place et l'égale dignité à chacune de ces voies.**

➡ La CGT Educ'action revendique

En STMG

- L'arrêt des sigles à rallonge comme STMGCFE et la dénomination de la filière « économie-gestion » comme c'est le cas à l'université.
- Un véritable enseignement technologique spécifique à la filière.
- L'abandon du « management » comme priorité.
- La distinction entre les enseignements de communication et de gestion en première STMG et ceci à part égale (4h + 4h) afin de permettre aux élèves d'accéder à l'ensemble des terminales.



- La création, dans tous les établissements proposant des STMG, de l'ensemble des spécialités.
- Des programmes clairs avec un référentiel précis et un cadre national pour le dédoublement des heures.

En STI2D

La CGT Educ'action revendique une voie technologique renouvelée avec un travail pratique en atelier et TP, en particulier sur systèmes professionnels, en groupes à effectifs réduits, qui permet la réussite de tous les élèves et leur acquisition de savoirs plus théoriques.

Basée sur deux ans, cette filière renouvelée pourrait, dans sa première année, poursuivre des enseignements communs diversifiés, et se diriger vers une réelle spécialisation la dernière année.

L'objectif d'amener le plus grand nombre possible d'élèves vers les études longues ne peut se faire qu'à travers la diversité des parcours. Aussi les STS doivent demeurer un débouché naturel des élèves de la voie technologique, car ces sections, tout en garantissant une insertion professionnelle directe, permettent aussi les poursuites d'études.

Elle estime que la réussite d'une telle réforme passe par le respect des qualifications des enseignants et une réelle formation continue prise sur le temps de travail et adaptée aux réalités industrielles.

Une entrée dans le grand bain en pleine réforme du lycée

Faisant partie de la dernière cohorte de professeurs stagiaires formés par les IUFM, mon arrivée en région parisienne en tant que titulaire a coïncidé avec la mise en place de la réforme Chatel du lycée. Une aventure inoubliable !

Premier choc : ma discipline, SES, devenait enseignement d'exploration. Au-delà de la perte d'une heure de cours, et du flou volontairement entretenu entre SES et PFEG, c'était l'apparition de l'évaluation par compétences. L'objectif n'était plus l'acquisition de concepts mobilisables mais une compréhension grossière afin de faire découvrir la discipline – disons plutôt d'en faire la publicité. Le tout avec pression de l'Inspection, bien résolue à faire entrer les compétences au lycée par la petite porte.

Deuxième choc : l'accompagnement personnalisé. Etant TZR, donc nomade, j'ai pu voir les disparités flagrantes du dispositif. Aucune formation – ni information – sur le sujet au-delà de l'antienne vague et en litanie : « Individualisez, travaillez l'orientation, soyez interdisciplinaires... ». C'est aussi le caractère inégalitaire de cet enseignement qui m'a marqué : dans certains lycées, deux heures élèves avec mise en barrette pour tourner en petits groupes, dans d'autres une heure enseignant (soit ½ voire 1/3 heure par élève). Autant le dire : difficile de savoir quoi faire avec les élèves et difficile de prendre le temps d'y réfléchir en équipe, vu que rien n'est prévu pour favoriser la coordination et l'interdisciplinarité tant encensée. Et n'oublions pas que ces heures, non fléchées, favorisent une concurrence entre collègues pour les obtenir, notamment quand leurs postes sont menacés !

En somme, la réforme n'a produit qu'une concurrence interne - et c'était bien l'objectif. Or, quel que soit l'intérêt de la concurrence dans l'économie capitaliste, on ne peut l'appliquer à tout, simplement de façon idéologique, sous peine d'être contre productif !

Rémy Reynaud – TZR SES – SDEN 92



4 p. lycée
Mars 2013

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : ☐ Prendre contact ☐ Me syndiquer

Nom Prénom

Statut : CPE [] - Aed [] - Agrégé-e [] - Certifié-e [] - PEGC [] - Contractuel-le [] - PEPS [] - COP []

Adresse

Code postal Ville

Tél. Email

Établissement

Code postal Ville

Retour à : CGT Educ'action, 263, rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex